Régie de l'assurance maladie Québec

INFOLETTRE

www.ramq.gouv.qc.ca

Liste des médicaments du 7 novembre 2019

Le contenu proposé à la *Liste des médicaments*, dont l'entrée en vigueur est prévue le 7 novembre 2019, n'a pas encore reçu toutes les approbations gouvernementales requises. En conséquence, il peut encore être modifié et ne peut faire l'objet de diffusion.

Pour vous permettre d'effectuer les modifications nécessaires aux logiciels de facturation, le fichier de la liste proposée est disponible dès maintenant sous le sceau de la confidentialité. Les données de ce fichier ne doivent être communiquées qu'aux membres de votre personnel dont les responsabilités le justifient, et ce, jusqu'à la réception des autorisations officielles.

Vous trouverez le fichier reflétant les changements à la *Liste des médicaments* par les services en ligne de la RAMQ.

L'environnement d'essais, incluant la *Liste des médicaments* du 7 novembre 2019, sera disponible demain. La date simulée du système sera le 11 décembre 2019.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec madame Marie-France Beaulieu au 418 682-5122, poste 5338. Vous pouvez également nous joindre par courriel à pilotage.gdm@ramq.gouv.qc.ca.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires